

LA LETTRE DE LA DSDEN 31

La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1^{er} degré.

Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.

(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).

En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs) ...

A diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement

SOMMAIRE :

- **Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne**
- **Fonctionnement de l'école**
 - ✓ Campagne de prévision des effectifs - année scolaire 2023
 - ✓ Elections professionnelles : l'importance de la messagerie académique
- **Gestion des personnels**
 - ✓ Modalités de l'Espace d'Écoute mise en œuvre par la psychologue de l'Education Nationale rattachée à la cellule d'appui des situations complexes DSDEN31
 - ✓ Circulaire relative à la procédure de présentation des demandes d'affectation sur poste adapté et d'aménagement du poste de travail pour la rentrée scolaire 2023-2024
 - ✓ Dépôt et instruction des candidatures à un poste dans les écoles européennes - Rentrée scolaire 2023-2024
 - ✓ Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du 1^{er} degré spécialisés
- **Pédagogie et partenariat**
 - ✓ Libre accès au Magistère de Formation Harcèlement à l'école - Programme PHARE
 - ✓ Rappel parlement des enfants 26^{ème} édition
 - ✓ Concours Hippocrène de l'éducation à l'Europe
 - ✓ Rallye mathématiques sans frontière Occitanie-Pyrénées 2022-2023
 - ✓ AGEEM 31 année 2022-2023
 - ✓ Mémorial de la Shoah - Séjour des personnels 2022-2023

 [Retrouvez ici les anciens numéros de la lettre de la DSDEN](#)

Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne

Le niveau **socle** est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.

- ⇒ [Le protocole sanitaire année scolaire 2022-2023](#)
- ⇒ [FAQ](#)
- ⇒ [Attestation professionnelle délivrance d'autotests](#)
- ⇒ [Modèle courrier aux familles](#)

Rappel Enquête de suivi sur la situation COVID

Merci de bien vouloir renseigner les effectifs élèves, personnels MENJS et personnel hors MENJS absents pour cause COVID au cours de la semaine passée (du mardi matin au lundi soir) via le tableau ci-dessous à transmettre à votre IEN.

- ⇒ [Le tableau](#)

Fonctionnement de l'école

- **Rappel campagne de prévision des effectifs - année scolaire 2023**

Période de calcul des prévisions par les directeurs : **du 17/10/2022 au 14/11/2022**

Les directrices et directeurs qui n'ont pas de clé OTP fonctionnelle pourront faire remonter directement leurs prévisions d'effectifs auprès de la DOS1 :

dos1@ac-toulouse.fr

- ⇒ [Courrier écoles publiques](#)
- ⇒ [Courrier écoles privées sous contrat](#)

- **Affiche élections professionnelles**

Dans le cadre des prochaines élections professionnelles, vous êtes invité à afficher cette communication ministérielle au sein de vos structures.
En effet, celle-ci permet de sensibiliser l'ensemble des électeurs à l'utilisation de leur adresse académique pour accéder notamment au portail électeur.

- ⇒ [L'affiche](#)

Gestion des personnels

- **Modalités de l'Espace d'Écoute mise en œuvre par la psychologue de l'Education Nationale rattachée à la cellule d'appui des situations complexes DSDEN31**

Depuis janvier 2021, une cellule d'écoute a été mise en place au sein de la DSDEN 31 pour venir en aide aux enseignants. Celle-ci peut être interpellée pour des situations complexes vécues, en lien avec des comportements d'enfants ayant motivé une saisine de la cellule ou la rédaction d'un fait établissement préoccupant.

Certaines expériences peuvent provoquer une profonde mise à mal de notre équilibre personnel sans pouvoir organiser les défenses nécessaires pour s'en protéger. Confrontés à la complexité de la gestion, dans une classe, dans une école, de conduites inappropriées d'élèves, les éprouvés sont parfois d'une grande violence et les enseignants sans ressources pour y faire face. Il est particulièrement difficile de mettre à distance l'émotionnel et le sentiment de subir sans pouvoir agir devient dès lors envahissant. C'est pour cela que nous souhaitons être à votre écoute pour vous accompagner.

Dans le cadre de ses missions, Madame Héry, la psychologue rattachée à la cellule des situations complexes du département se met à votre disposition en réalisant un accueil téléphonique pour une écoute individuelle. Une permanence se tiendra **tous les mercredis en période scolaire de 13H à 18H au 06.29.98.48.94.**

L'action de Madame Héry se situe prioritairement dans le cadre de la résolution des situations complexes ou des faits graves que vivent les écoles.

Parallèlement et pour toute autre situation de souffrance dans leurs missions, les enseignants peuvent interpeller Mme Camassel, psychologue du travail intégrée au service de médecine préventive du rectorat.

N.B: Notre partenaire MGEN (par la convention signée avec le ministère de l'Education nationale) met également à disposition du personnel un espace d'accueil et d'écoute dans le cadre des réseaux PAS (Prévention, Aide, Suivi).

- **Circulaire relative à la procédure de présentation des demandes d'affectation sur poste adapté et d'aménagement du poste de travail pour la rentrée scolaire 2023-2024**

Le traitement des demandes de première affectation ou de maintien sur poste adapté de courte durée, de même que l'affectation sur poste adapté de longue durée fait l'objet d'une campagne annuelle et est géré au niveau académique.

Date limite de dépôt des dossiers à la DSDEN 31 : **vendredi 2 décembre 2022**

- ⇒ [La circulaire](#)
- ⇒ [Annexe 1 : demande d'affectation sur poste adapté](#)
- ⇒ [Annexe 2 : Note à l'attention du médecin](#)
- ⇒ [Annexe 3 : Demande d'allègement de service](#)

- **Dépôt et instruction des candidatures à un poste dans les écoles européennes - Rentrée scolaire 2023-2024**

Publication au BO n°40 du 27 octobre 2022 de la Note de service du 14-10-2022 Dépôt et instruction des candidatures à un poste dans les écoles européennes - Rentrée scolaire 2023-2024 ([NOR : MENH2227329N](#))

- **Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du 1^{er} degré spécialisés**

Publication au BO n°41 du 3 novembre 2022, de la Note de service du 14-10-2022 ([NOR : MENH2228427N](#)) relative à la Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du 1er degré spécialisés pour la rentrée d'août 2023.

Pédagogie et partenariat

- **Libre accès au Magistère de Formation Harcèlement à l'école - Programme pHARe**

Nous vous informons de la nouvelle du libre accès au Magistère Académique concernant la prévention et lutte contre le harcèlement en milieu scolaire dans le cadre du programme pHARe, destiné en première intention uniquement aux équipes ressources harcèlement de circonscription.

La décision des superviseurs académiques et départementaux s'est orientée vers une diffusion plus large de ces contenus de formation forts précieux pour s'acculturer à la nature des contextes en jeu, au sens des réponses à promouvoir et des pratiques professionnelles à mettre en œuvre. Ainsi, cette formation est dorénavant à la disposition de tous les professionnels EN des écoles et des circonscriptions.

Vous pouvez y accéder [ici](#)

- **Rappel : Parlement des enfants 26^{ème} édition**



Le parlement des enfants propose à deux classes de CM2 par circonscription législative d'élaborer une proposition de loi sur le thème « **Renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions** ». (cf lettre n°3 du 15/09/2022)

L'enseignant souhaitant participer enverra la candidature de sa classe, sous couvert de l'IEN, à la DAEPS **avant le 14 novembre 2022** par courriel daeps@ac-toulouse.fr et/ou par courrier. Cette candidature prendra la forme d'une lettre expliquant les motifs de la candidature de votre classe.

- ⇒ [La circulaire](#)
- ⇒ [Bordereau de candidature](#)
- ⇒ [Circonscriptions électorales](#)
- ⇒ [Lien éducol](#)

- **Concours Hippocrène de l'éducation à l'Europe**

La Fondation Hippocrène organise, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et le ministère en charge de l'Agriculture, et avec le soutien de la Représentation en France de la Commission européenne, un concours intitulé « Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe ». Les candidatures sont ouvertes **du lundi 15 novembre 2022 au mardi 17 janvier 2023**. Ce concours vise à encourager et valoriser les établissements, les enseignants et les élèves qui s'engagent dans les échanges avec de jeunes Européens, dans la découverte d'une autre culture, à travers la réalisation d'un projet commun et la mobilité.

La Fiche projet est à soumettre: [ici](#)

- ⇒ [Le règlement du concours](#)

- **Rallye mathématiques sans frontière Occitanie-Pyrénées 2022-2023**

Le rallye mathématique sans frontière Occitanie-Pyrénées du cycle 2 au cycle 3 poursuit sa route.

Au-delà de l'aspect compétition qui motive les élèves, il se veut avant tout un outil pédagogique (dans les différents domaines en mathématique) à votre service quel que soit le "niveau" de votre classe (du CP à la sixième). Il constitue un lieu privilégié pour chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer. Tout au long de l'année, les problèmes proposés peuvent également servir de points d'appuis pour un retour réflexif sur des apprentissages antérieurs mais parfois aussi pour de nouveaux apprentissages.

Calendrier 2022 – 2023 :

- Première manche : **Mardi 22 Novembre 2022**
- Deuxième manche : **Lundi 23 Janvier 2023.**
- Troisième manche : **Jeudi 16 mars 2023.**

Information et inscriptions : [ici](#)

⇒ [Invitation rallye mathématiques](#)

- **AGEEM 31 année 2022-2023**

L'Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques de la Haute-Garonne (AGEEM 31) vous propose sa plaquette d'information pour l'année 2022-2023

⇒ [La plaquette](#)

Par ailleurs Le 96ème congrès national de l'AGEEM se tiendra à Roanne, dans l'académie de Lyon, du 5 au 7 juillet 2023.

Le thème de travail choisi cette année est : *"Je suis bien à l'école ... Nous sommes bien ensemble ... Comment accueillir, dire, agir ensemble à l'école maternelle ?"*

Vous trouverez [ici](#) le guide présentant les pistes de réflexion déclinées en trois axes.

- **Mémorial de la Shoah - Séjour des personnels 2022-2023**

Ci-dessous un courrier décrivant les modalités d'organisation du séjour d'étude proposé aux personnels de l'académie de Toulouse dans le cadre de notre partenariat avec le Mémorial de la Shoah.

⇒ [Le courrier](#)

Pour toutes questions éventuelles, vous pouvez vous adresser à Monsieur Fabrice PAPPOLA, Pôle civique Jeunesse, Engagement, Citoyenneté de l'Equipe Académique Valeurs de la République, Référent académique Valeurs de la République à l'adresse fabrice.pappola@ac-toulouse.fr.

Date limite de dépôt des candidatures : **vendredi 13 janvier 2023 à minuit (délai de rigueur)**

Inscription et dépôt de la lettre de motivation : [ici](#)

 [Retrouvez ici les anciens numéros de la lettre de la DSDEN](#)

Contact :

directeurshautegaronne@ac-toulouse.fr

Olivier Vanderstraeten

05 36 25 88 29 / 06 09 49 15 36